# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2009

\_\_\_\_\_

## OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE - (n° 1860)

Commission	
Gouvernement	

### **SOUS-AMENDEMENT**

N° 1507

présenté par M. Jean-François Lamour

-----

à l'amendement  $n^{\circ}$  23 de M. Fasquelle

-----

#### à l'ARTICLE 39

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« de l'année ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.